

CHARTRE DE SCIENCES PO SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

« Promouvoir l'égalité, prévenir les risques, lutter contre les discriminations et les violences »

Préambule

Les étudiants et leurs associations, les enseignants, personnels et membres de la direction qui forment la « communauté Sciences Po Saint-Germain-en-Laye », ont décidé de proclamer solennellement les valeurs et les ambitions qui les unissent dans une charte.

Celle-ci, que chacun s'engage à respecter et mettre en œuvre, sert de guide aux actions de ses membres, dans leurs relations interpersonnelles comme dans les comportements qu'ils adoptent dans l'enceinte de l'école, lors d'activités hors les murs et sur les réseaux sociaux.

Cette charte traduit la volonté de la communauté Sciences Po Saint-Germain-en-Laye de lutter contre toutes les formes de discriminations, harcèlement et violences. Elle vise à permettre à chacun d'affirmer sa personnalité, d'assumer ses différences, d'exercer dans les meilleures conditions son libre arbitre et sa liberté d'expression.

Au-delà, elle rappelle les valeurs d'égalité qui animent Sciences Po Saint-Germain-en-Laye depuis sa création. La présente charte, qui prolonge un ensemble de textes législatifs et réglementaires, constitue le socle d'une politique d'égalité dont la déclinaison opérationnelle est présentée en annexe.

Celle-ci résulte d'une démarche de co-construction impliquant l'ensemble de la communauté Sciences Po Saint-Germain-en-Laye et couvrant les champs de l'information, de la formation, de la veille, du signalement et du traitement.

Le règlement intérieur, le règlement des études ou encore le règlement de la vie associative de Sciences Po Saint-Germain-en-Laye sont édictés en conformité avec la présente charte.

I - Promouvoir l'égalité des chances et lutter contre les discriminations

Les membres de la communauté Sciences Po Saint-Germain-en-Laye s'engagent à promouvoir l'égalité des chances, à prévenir et lutter contre toutes les formes de discrimination.

Dans cette perspective, ses membres s'engagent à :

- Favoriser l'accès des formations à des étudiants aux profils diversifiés.

- Favoriser l'accès à la culture de l'ensemble des étudiants.
- Promouvoir en actes l'égalité entre les femmes et les hommes.
- Lutter contre toute forme de discrimination liée aux origines, à l'orientation sexuelle, aux opinions politiques ou convictions religieuses, aux handicaps, à l'apparence physique ou à tout autre critère discriminatoire tel que défini dans la loi.
- Faire preuve d'exemplarité et d'inclusivité dans leurs actions de communication et leurs échanges, y compris sur les réseaux sociaux, en proscrivant tout élément injurieux, discriminant, sexiste ou stéréotypé.
- Mettre en place un dispositif d'observation et d'évaluation, afin d'objectiver les phénomènes visés par la présente charte d'une part, d'assurer le suivi de son opérationnalisation d'autre part.

II - Prévenir le harcèlement et les violences

La communauté Sciences Po Saint-Germain-en-Laye s'engage à promouvoir des comportements respectueux de l'intégrité physique et morale de ses membres et à prévenir comme à éradiquer toutes les formes de violences, de harcèlement et de cyber-harcèlement.

Dans cette perspective, ses membres contribuent à :

- La sensibilisation, via la formation, de l'ensemble de la communauté Sciences Po Saint-Germain-en-Laye aux risques susceptibles d'affecter l'intégrité physique et morale des étudiants et des personnels.
- La mise en place de campagnes de prévention.
- L'information sur les droits et les modalités d'accès des victimes à ces droits.
- La mise en place et l'animation d'un dispositif d'écoute et d'alerte permettant aux victimes et témoins de bénéficier d'un accompagnement vers les acteurs et les instances disciplinaires, judiciaires et/ou psychosociales compétentes.
- La structuration d'un réseau de partenaires composé de professionnels aisément accessibles pour l'ensemble de la communauté Sciences Po Saint-Germain-en-Laye.

III - Garantir les libertés d'expression dans un climat de respect mutuel

Sciences Po Saint-Germain-en-Laye encourage le débat public et les échanges argumentés de points de vue dans le respect de la loi et dans un esprit d'écoute mutuelle.

Dans ce cadre, ses membres veillent à :

- Garantir la possibilité pour chacun de forger et d'exprimer ses opinions dans le respect du pluralisme.
- Favoriser l'engagement de chacun dans la vie de la cité.

- Assurer le respect de la vie privée et du droit à l'image.
- Promouvoir et adopter un usage responsable des réseaux sociaux.

Cette charte finalisée en décembre 2019 et votée au Conseil du 30 janvier 2020, est intégrée au Règlement intérieur de Sciences Po Saint-Germain-en-Laye, voté au Conseil de l'Institut du 2 juillet 2025. Elle s'incarne notamment dans le dispositif de prévention des risques qui se déploie sous forme d'enseignements, d'actions de sensibilisation et de formation à des moments-clés de l'année, et par une cellule d'Ecoute et d'Accompagnement dédiée au signalement, à l'écoute et l'accompagnement des témoins et des victimes de toute forme de violence et / ou de discrimination.